

À la une

Actualités sociales chez VNF ou « mauvais Vaudeville »



La CFDT- VNF est mobilisée sur tous les fronts et ne relâche pas la pression avant la période estivale. Comme nous le détaillons dans cette newsletter, vos élus CFDT-VNF ne ménagent pas leurs efforts pour faire entendre votre voix. Toutefois, nous avons souvent l'impression de jouer dans un mauvais « vaudeville » où la fin heureuse semble se faire attendre.

Acte I Scène I : poser l'intrigue !

Le 18 juin, la CFDT-VNF a été auditionnée par les sénateurs Francis GRIGNON et Yves ROME sur le retour de l'application de la loi de 2012 concernant la mise en place de l'EPA. Ce fut pour nous l'occasion de faire une piqûre de rappel des problématiques inhérentes au changement de statut. En complément des actions et revendications portées dans le cadre de l'intersyndicale, nous nous sommes attardés sur le futur décret concernant les instances représentatives du personnel. Nous avons également fait part de notre vision de la situation actuelle de l'EPA et de celle que nous défendons pour l'avenir. Vous trouverez sur notre site [le questionnaire*](#) qui a servi de base de travail pour nos échanges et l'intégralité des positions défendues par la CFDT-VNF.

Actes I Scènes II : Dialogue de sourds !

Le 19 juin en pleine grève SNCF, la CFDT-VNF a mobilisé un bus de militants et s'est invitée au conseil d'administration dans le cadre de l'intersyndicale. Ensemble, au-delà de toute divergence et forts de la présence des militants, nous avons fait pression sur le conseil d'administration pour qu'il vote une motion* et mandate le Président et le Directeur général de VNF afin de la porter auprès du Secrétaire d'État des transports, Frédéric CUVILLIER, lors du rendez-vous du 9 juillet 2014.



Les 25 juin et 4 juillet, nous avons obtenu deux rendez-vous chez le conseiller social. Le bilan de ces deux réunions nécessite un article spécial avec une mention spéciale « perte de temps » ! Nous vous invitons à lire l'article des Eq'eaux du Ministère pour découvrir la Scène I de l'Acte II de cette mauvaise pièce. ■

ÉDITORIAL

Les vacances arrivent enfin ... Les Eq'eaux aussi ! Quelques nouvelles avant la plage et le transat. Nous avons tous besoins de repos. L'actualité sociale a été dense et tendue ces dernières semaines. Vous nous avez particulièrement soutenu mais les problèmes sont loin d'être réglés. Nous allons tous nous ressourcer afin de poursuivre, à la rentrée, le travail engagé et de continuer à défendre activement les agents de la voie d'eau. Sur une note plus légère, nous organisons un concours photo. Nous avons souvent besoin de visuels pour rendre cette newsletter agréable à lire. Et nous avons pensé que vous pourriez y participer avec vos clichés de vacances. Les meilleures photos seront sélectionnées pour illustrer les futurs newsletters et les dix premiers gagnants seront récompensés. Souriez, c'est les vacances. Bonne lecture !

SOMMAIRE

PAGE 1 :
éditorial / à la une / bon à savoir

PAGE 2 à 4 :
Les Eq'Eaux des Régions

PAGE 5 :
Les Eq'Eaux des Régions
Eq'Eaux des Négociations

PAGE 6 :
Calendrier / Les Eq'Eaux Nationaux :
- Et les horaires variables alors ?
- Un pour tous... Tous pour un !

PAGE 7 :
Les Eq'Eaux Nationaux / Les Eq'Eaux du Ministère :
- C'est bon, il n'y a plus personne... on peut y aller !

PAGE 8 à 9 :
Les Eq'Eaux du Ministère

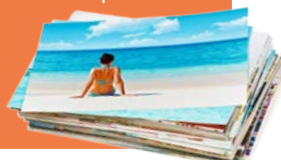
BON À SAVOIR

Nous organisons un concours photos sur le thème de l'eau. Devenez des photographes en « herbe » pendant les vacances et transmettez-nous votre meilleure prise avant le 15 septembre sur notre site web www.elections-vnf-cfdt.fr/concours-photo/. Les clichés seront

CONCOURS PHOTOS DE L'ÉTÉ

soumis au vote des internautes jusqu'au 30 septembre. Les 10 premiers gagnants seront publiés dans la newsletter et ils seront récompensés !

Cheeeeseee



Les Eq'Eaux des Régions



Siège Béthune

Encore des mots, toujours des mots, rien que des mots...

Le 15 mai 2014, jour de grève dans l'EPA, le Directeur général a annoncé aux salariés la mise en place d'un audit début juin sur la Direction des ressources humaines et des moyens, devant aboutir à des conclusions publiques fin juin.

Il annonçait également une réorganisation de sa direction générale dans les tous prochains jours. Cette décision faisait suite au :

- manque de visibilité sur le «qui fait quoi» ;
- départs annoncés des deux directeurs adjoints de la DRHM ;
- blocage du dialogue social ;
- à l'absence récurrente de réponses ou d'avancée sur les dossiers.

Le bilan est très simple : LE NÉANT ! Le Directeur général a tenu une réunion avec l'encadrement RH le 10 juillet matin et une autre avec le personnel RH le 10 juillet après-midi. Espérons que l'expression des salariés produise plus d'effet que les questions posées le jour de la grève ! Rappelons à ce titre que nous attendons toujours le retour écrit sur ces dernières pour lesquelles, là aussi le Directeur général s'était engagé à répondre dans les meilleurs délais...

Vous pouvez partir tranquille, à ce rythme l'organisation du siège ne sera pas chamboulée pendant vos vacances ... Alors mettez toutes ces belles paroles entre parenthèses et passez de bonnes vacances bien méritées ! ■

Nord-Pas-de-Calais

Le régime indemnitaire et les dotations de frais de fonctionnement doivent suivre la réorganisation des services !

La suppression de centres d'exploitation et le regroupement des agents au sein des CMI nécessitent des déplacements plus importants. Certains centres de maintenance et d'intervention gèrent 80 à 100 kilomètres de voies d'eau. On peut comprendre qu'il est difficile de rejoindre le centre d'embauche le midi lorsque l'on entreprend des chantiers lourds, éloignés, avec des engins et du matériel.

Parfois, pour une à deux heures d'intervention, le personnel passe le même temps sur les routes afin de rejoindre, le midi, le centre d'embauche.

Nous devons réagir pour défendre notre régime indemnitaire et voir évoluer l'enveloppe de frais de déplacements en adéquation avec les nécessités de travail.

Votre syndicat CFDT-VNF interviendra auprès de la Direction Territoriale afin d'avoir des réponses claires sur les affectations budgétaires et leurs répartitions.



Les heures mensuelles d'information, vous connaissez ?

La CFDT-VNF viendra à votre rencontre à la rentrée afin de mieux vous connaître et mieux défendre vos situations en ces temps difficiles. A cet effet, différentes réunions mensuelles d'information seront programmées et vous serez conviés à y participer, si vous le souhaitez.

Ces réunions ont pour objet de permettre aux syndicats d'échanger avec les personnels sur :

- des sujets aussi divers que l'actualité de l'EPA,
- les difficultés quotidiennes qui peuvent exister dans les services,
- le recueil des interrogations des agents avec une réponse immédiate à celles-ci lorsque c'est possible,

- le point de vue des personnels sur les orientations à venir des services.

Il vous sera possible d'y participer, votre hiérarchie ne pouvant s'y opposer qu'en cas de nécessité de service.

Nous espérons vous y voir nombreux et en attendant, nous vous souhaitons d'excellentes vacances. ■





Bassin de la Seine

Le vent de la modernisation souffle sur la DT- BS.

Depuis longtemps en queue du peloton des réformes, notre Direction Territoriale rattrape cette année son retard avec pas moins de deux chantiers d'envergure : le projet de service et les logements de service. A cela s'ajoute quelques chantiers connexes comme les véhicules de service.

Difficile de trouver un agent, quel que soit son statut, son grade et sa catégorie, qui ne soit touché par le vent brûlant qui balaye en ce moment le bassin de la Seine, poussant les moins (plus) chanceux vers la sortie. Pour s'en convaincre il suffit de consulter la liste des postes vacants ouverts à la DTBS, pas moins de 10 % des effectifs sont en mouvement.

Mais qu'importe, cette restructuration se fera envers et contre tout, au détriment de ce qui a toujours été une spécificité à la DTBS : la proximité avec tous les acteurs de la voie d'eau.

A l'avenir, les diminutions de personnel, dont la conséquence directe est la baisse des niveaux de service et l'abandon de nos missions, ne feront que compromettre le cœur même de nos métiers.

En réduisant le service rendu à l'usager à sa plus simple expression, VNF construit un service public de la voie d'eau anonyme et dispersé ! Cela se fait à l'image d'autres administrations, qui ces dernières années, ont abandonné nombre de leurs missions pour le plus grand bénéfice de l'entreprise privée et de son actionnariat.

Qu'on se le dise, La CFDT-VNF n'entend pas rester inerte face à cet horizon des plus sombres que nous réservent nos dirigeants.

Plus que jamais l'arrêt des suppressions de poste à VNF est une priorité majeure de la CFDT-VNF comme nous l'avons porté au sein de l'intersyndicale. ■

Sud-Ouest

BURN-OUT à la Mission Politique Environnement et Patrimoine!

Malgré nos nombreuses alertes sur le manque d'effectif et sur des conditions de travail dégradées, ce que nous redoutions est arrivé ! Un de nos collègues présente tous les signes cliniques d'un « burn out » ou « épuisement généralisé ».

La cellule de veille du CHSCT local a été déclenchée, mais cela n'enlève en rien au mal être qui subsiste et à l'inquiétude qui peut régner. La direction évoque la mise en place d'un plan d'action. Toutefois, il serait urgent qu'elle respecte son engagement de renforcer l'équipe de deux CDD supplémentaires plutôt qu'un seul.

Ces mauvaises conditions de travail impactent les agents non seulement sur leur vie professionnelle, mais aussi sur leur vie privée et leur santé.

Nous travaillons sans cesse à flux tendu ! Tous les postes et tous les services subissent cette dégradation des conditions de travail.

L'impact de la baisse des effectifs ne permet plus d'assurer un niveau de service correct et des conditions de travail normales deviennent un luxe.

La Direction fait des choix « comptables » au détriment du service public et des agents. Elle abandonne certains services au prétexte que d'autres sont plus importants sans toutefois allouer les moyens nécessaires à leur fonctionnement.

Vos élus CFDT en CHSCT vont tous mettre ne œuvre pour protéger l'intégrité morale et physique des agents de la DT.

Un peu de positif ... une belle journée !

La participation à l'assemblée générale de la CFDT-VNF à Carcassonne a été particulièrement importante.

Nous remercions chaleureusement le personnel présent ce jour-là et ceux qui n'ont pas pu venir pour nécessité de service. Nous avons pu échanger, partager, sur un avenir encore incertain. La mobilisation est là, le soutien aussi, et c'est cette force du collectif qui nous donnera les moyens d'agir et de peser sur les décisions à venir!

Nous vous souhaitons de très bonnes vacances à toutes et tous, profitez de ces moments particuliers de la vie en famille pour vous ressourcer. A votre rentrée, nous serons à vos côtés ! ■

Strasbourg

Et si le problème c'était les moyens de l'EPA ...

Dans la dernière édition de la newsletter, nous avons soulevé un problème rencontré à la DT de Strasbourg sur le non-paiement de deux saisonniers depuis plus de deux mois.

Force est de constater que depuis la mise en place de l'EPA des dysfonctionnements apparaissent, cette situation est anormale et personne ne saurait s'en satisfaire.

Pour autant, notre article n'a jamais eu pour vocation à mettre en cause le travail individuel de chacun. Cela est d'autant plus vrai que nos collègues des ressources humaines subissent de plein fouet la mise en place de l'EPA.

Il s'agit au contraire d'aider à corriger les anomalies en termes de procédures et de circuit de paie qui mettent en difficulté des agents en situation précaire.

Par cette précision, et par ces articles, la CFDT-VNF espère que des moyens seront donnés pour avancer dans le bon sens et que nos collègues confrontés à ces difficultés quotidiennes, en comprendront le sens sans en personnaliser la critique. Notre équipe dénonce le manque de moyens donnés à l'ensemble du personnel VNF, management et RH compris, pour accomplir leurs missions en toute diligence.

Le G90

Le 19 Juin dernier s'est tenu à Strasbourg un G90. Non il ne s'agissait pas d'une réunion de Barack Obama et des chefs d'états, mais des 90 cadres et managers intermédiaires de la DT Strasbourg.

Le directeur et ses chefs de services ont notamment présenté les 14 points du plan d'actions de la DT ainsi que certaines sous actions de services. Cela a permis aux personnels d'inscrire leurs missions individuelles dans une démarche commune mais également de mieux appréhender celles de leurs collègues.

Axe d'amélioration : les représentants du personnel proposent d'y associer les chefs d'équipes ayant des missions d'encadrement. ■



Rhône-Saône

La CFDT-DT RS a rencontré la Direction suite au changement de modalité de badgeage qui vient de se mettre en œuvre en DT RS. La direction explique que cela a été fait afin de se mettre en conformité avec l'accord collectif qui régit les salariés de droit privé.

La CFDT-VNF regrette toutefois la précipitation et le manque de concertation sur le choix de ces modalités. Nous avons rencontré la Directrice afin de porter les revendications suivantes :

- mise en place au siège d'une badgeuse supplémentaire fonctionnant directement avec le logiciel « Témptation » afin de permettre aux salariés de conserver la souplesse qui existait avec le badgeage dans le hall.
- L'étendue de la plage horaire à l'identique des agents de statut public afin de prendre en compte les contraintes liées au trajet vers le siège difficile selon les heures et la nécessité de pouvoir fonctionner comme une communauté de travail.

La Direction est plutôt favorable aux revendications portées par la CFDT sous réserve d'une étude technique et financière. Toutefois, au préalable, cela nécessitera un avenant au règlement intérieur sur lequel travaille la CFDT-VNF et celui-ci devra être présenté au comité d'entreprise pour consultation. ■

Nord-Est

Le résultat est là !

Comme chaque année, le service a dû s'organiser pour faire face à la période estivale ! Cette opération devient de plus en plus complexe au vu des baisses d'effectifs successives d'année en année.

Ainsi, plus qu'à l'habitude, des congés ont été refusés ou réduits et des arbitrages ont dû avoir lieu pour les autorisations de départ en congés. Les vacataires et les saisonniers ont été appelés en renfort pour combler les trous !

En effet, l'insuffisance de personnel aux ouvrages et écluses du petit gabarit oblige les services à recruter vacataires

et saisonniers en haute saison. Nous rappelons qu'à l'origine nos collègues saisonniers n'ont pas vocation à remplacer les agents en congés ! Ils sont prévus en renfort sur les pics d'activités en période estivale et non pas à la place des agents !

La CFDT-VNF restera vigilante pour que nos collègues saisonniers ne servent pas uniquement à boucher les trous des agents en congés tout en travaillant sur des horaires atypiques.

Ne rajoutons pas de la précarité à la précarité !

Dans l'attente, toute la section CFDT de la DT Nord-Est vous souhaite d'excellentes vacances et un repos bien mérité ! ■



Avant des vacances bien méritées, nous voulions remercier les nouveaux militants, hommes et femmes venus nous rejoindre.

Lors de notre dernière assemblée générale nous avons pu échanger sur l'évolution de notre direction territoriale ainsi que sur le devenir du personnel. L'intérêt général restera notre priorité dans toutes les réflexions et concertations à venir.

A ce titre, nous sommes disponibles pour répondre à toutes vos interrogations et nous nous engageons à faire le maximum pour obtenir les réponses à vos questions relatives aux évolutions de notre Direction Territoriale.

Pour se faire, nous vous invitons à nous rencontrer et à venir échanger sur tous les sujets qui vous préoccupent. En cette année d'élections professionnelles et dans cette période d'incertitude, nous vous proposons de nous rejoindre pour qu'ensemble nous soyons force de proposition afin de faire évoluer positivement le dialogue social et les conditions de travail au sein de notre Direction Territoriale.

La CFDT-VNF peut vous aider à défendre vos droits quel que soit votre statut.

Nous vous souhaitons d'agréables vacances ensoleillées auprès de vos proches et nous vous donnons rendez-vous à la rentrée. ■



Eq'Eaux des Négociations

Pour certains, c'était quand même pratique le boycott...

Allez !! La cloche a sonné !! On n'a plus d'excuse, il va falloir y retourner !!

Le 28 mai 2014 avait lieu la séance de signature de l'accord des Négociations Annuelles Obligatoires avec le Directeur général. La NAO par échelle de perroquet engendrait la signature d'avenants aux accords collectifs ou à la convention collective sur les points suivants :

- la médaille du travail,
- le compte épargne temps,
- le comité des carrières et des rémunérations,
- la mutuelle,
- le complément familial.

La NAO prévoit également la négociation en 2014 d'un accord télétravail pour une mise en application au 1er janvier 2015.

La direction peut tant qu'elle le souhaite faire croire que le boycott a freiné l'avancement des dossiers, pour autant depuis le 28 mai, nous n'avons reçu aucun projet d'avenant, ni aucune proposition de date pour la concertation.

Sachant :

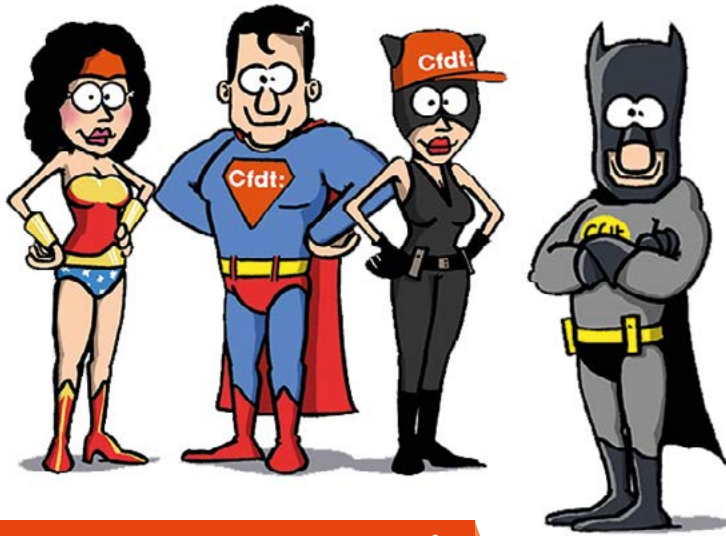
- que désormais toute signature d'accord collectif requiert au préalable la signature du contrôleur général,
- que nous sommes en période estivale.

Nous nous interrogeons, donc, sur la capacité de la DRH à mettre en œuvre toutes les dispositions de l'accord NAO dès la rentrée.

De plus, concernant les mesures individuelles, nous nous interrogeons sur l'avancement de la revue de personnel que la Direction s'est engagée à faire avec ses directeurs. En tant que signataire de cet accord, nous dénonçons ce manque de transparence et de visibilité. Nous demandons à la Direction d'apporter des réponses très rapidement.



Les Eq'Eaux Nationaux



Un pour tous... tous pour un !

Le 8 juillet après-midi la CFDT-VNF a participé à la rédaction et à l'envoi d'un courrier intersyndical* à l'ensemble des sénateurs et des députés. L'objectif est d'alerter les élus sur la situation de VNF et d'obtenir le soutien parlementaire nécessaire afin de faire évoluer la situation positivement pour VNF et son personnel.

A ce stade, nous venons de recevoir une réponse* du député du Calvados, Philippe DURON, qui est également le

président de l'AFITF (Agence de financement des infrastructures de transport de France).

Nous ne renoncerons pas, n'en déplaise à certains, à entreprendre toutes les actions nécessaires afin de porter nos revendications et la défense de notre établissement et de son personnel. Peu importe la forme, les moyens ou les acteurs, nous répondrons présents et saurons être à l'initiative de toutes les actions allant dans ce sens. Nous ne laisserons pas l'intimidation ou les différentes manœuvres freiner cet élan ! ■

Et les horaires variables alors ?

Voilà plusieurs mois que nous sollicitons la Direction des Ressources Humaines et les Directions territoriales pour harmoniser les horaires variables des salariés de droit privé avec ceux des agents de droit public dans les Directions Territoriales.

En effet, de nombreux salariés de différentes directions nous ont sollicités afin de bénéficier des horaires variables ou d'harmoniser ces horaires avec ceux de leurs collègues de droit public. La CFDT-VNF confirme son souhait d'avancer ra-

pidement sur ce point et nous sommes prêts à discuter les termes d'un avenant à la convention collective en apportant toutes les garanties pour le personnel.

Nous demandons également que le nécessaire soit mis en place pour permettre aux salariés de pointer sur les outils en place.

Nous ne comprenons pas pourquoi ce sujet tarde à avancer alors que cela semble répondre à une demande des personnels et des Directeurs territoriaux. ■



Calendrier

15 juillet 2014 :

Réunion du comité d'entreprise

16 juillet 2014 :

Réunion du comité technique transitoire

24 juillet 2014 :

Réunion du comité d'entreprise extraordinaire

31 juillet 2014 :

Réunion du comité d'entreprise extraordinaire

4 septembre 2014 :

Réunion DG/Délégués syndicaux
Option réunion ministère - VNF
- Syndicats (après-midi)

9 septembre 2014 :

Réunion Délégués du personnel



Spectaculaire ! Voilà 18 mois maintenant que l'EPA est mis en place et que nous avons connaissance qu'un Comité Technique Unique doit être créé au sein de l'EPA, pour la fin d'année 2014.

Après avoir sollicité la Direction et le Ministère pendant de longs mois afin d'éviter d'être mis au pied du mur, la Direction convoque royalement un comité d'entreprise le 15 juillet et un Comité Technique Transitoire le 16 juillet.

Mieux, faute d'être prêts avant et donc sans pouvoir utiliser le boycott comme prétexte au retard, ils envoient une partie des documents le 7 juillet et le reste le 9 juillet !

Ah le dialogue social ! Qu'il fait bon de le mettre en avant quand tout est réu-

ni pour le faire échouer ou le limiter au « minimum syndical » !

Notre direction (peut-être d'autres), doit s'imaginer pouvoir jouer l'avenir des instances représentatives du personnel en 4 jours pendant la période estivale !

Nous l'avions dit, nous prendrons le temps nécessaire pour analyser ces documents et porter les amendements utiles à l'intérêt collectif. Nous avons donc par l'intermédiaire des élus CFDT-VNF au Comité d'entreprise écrit au Directeur général*. Celui-ci, fort des arguments que nous avons porté, a été dans l'obligation de revoir son calendrier. Si cela occasionne un retard pour la sortie du décret et la tenue des élections le 4 décembre, ils devront en assumer toute la responsabilité ! ■



Eq'Eaux du Ministère

Acte II scène I

Bilan des bilatérales : « cent balles, un mars et les clés de l'écluse »

Le 5 juin 2014, le Conseiller social, Frédéric GUZY, recevait l'intersyndicale avec le Directeur général. Avec une impression de découvrir les sujets voies d'eau à peine masquée, il annonçait la mise en place d'un calendrier resserré. L'objectif étant de recevoir chaque organisation syndicale en bilatérale pour discuter des problématiques rencontrées.

Il annonçait également que le Secrétaire d'Etat, Monsieur CUVILLIER, enverrait dans les meilleurs délais un courrier au personnel pour affirmer son attachement aux Voies navigables et sa vision pour l'avenir.

Ainsi deux réunions ont été proposées à la CFDT-VNF et le courrier* de Monsieur CUVILLIER nous a été remis en main propre le 4 juillet.

La CFDT-VNF a rappelé qu'à l'origine, ce courrier devait s'adresser aux personnels et non aux responsables de chaque fédération syndicale. Nous n'avons pas pour fonction de relayer les promesses creuses du gouvernement. Certains savent s'en satisfaire et laisser croire à leur contribution ! Pour notre part, nous déplorons ce seul exercice de communication et nous ne nous en contenterons pas ! La collection des courriers et des belles promesses

n'est pas une fin en soi, la CFDT-VNF revendique des engagements et des actions concrètes.

A la réunion du 25 juin, nous avons rappelé l'ensemble des sujets que nous souhaitons évoquer, à savoir :

- les six revendications* portées par la CFDT-VNF dans l'intersyndicale,
- le point sur l'avancement du projet de décret CTU* qui déterminera l'avenir de toutes les instances représentatives de l'EPA,
- la désorganisation du dialogue social dans l'EPA.

Nous avons très vite compris que la préoccupation majeure du ministère n'est pas forcément en adéquation avec les attentes du personnel. Il aura fallu les deux réunions des 25 juin et 4 juillet, pour que le voile se lève et ainsi comprendre l'approche que ce dernier a du dialogue social.



Acte II scène II La représentativité de chacun en danger !

A la réunion du 25 juin, le conseiller social a sollicité notre avis sur le projet de décret CTU. Pour mémoire, c'est ce décret qui déterminera l'avenir de toutes les instances représentatives de l'EPA.

Nous avons rappelé la position de la CFDT-VNF qui considère que modifier les instances représentatives en place n'était pas une priorité pour l'EPA et les personnels. En 2011, nous avons en effet proposé de laisser le temps à l'EPA de trouver une stabilité en s'appuyant sur les instances existantes plutôt que de presser à la mise en place d'une usine à gaz non concertée. Le calendrier actuel nous donne raison, la Direction et le Ministère ont bien l'intention de faire un passage en force pour que ce projet arrive dans les temps au Conseil d'État.

Sur les instances représentatives à venir, la priorité de la CFDT-VNF est de faire en sorte que toutes les catégories de personnel puissent conserver la garantie d'une représentation et qu'il n'y ait aucune régression des droits de chacun. Pour la CFDT-VNF, un point bloquant et majeur reste de mise. En effet, dans le projet de décret actuel, il n'est pas prévu de garantir la représentativité de tous les statuts par la mise en place d'un double collège public et privé au



CTUP*. Cela a pourtant été pris en compte dans le cadre du CTU*, mais selon la Direction et le Ministère, cela serait trop compliqué et inutile en local. Selon eux, le nombre de salariés de droit privé ne justifie pas en soi, un siège spécifique. C'est également la même logique pour les agents de droit public au siège.

Drôle de conception que de ne pas permettre aux minorités d'être représentées ! Pour la CFDT-VNF, que ce soit pour les agents de droit public au siège de VNF ou pour les salariés de droit privé en DT, il est normal de prévoir des représentants pour chacun des statuts !

Acte II scène III Menace du conseiller social ou « l'offenseur offensé »

Après avoir entendu notre position sur le projet de décret CTU, le conseiller social nous a bien expliqué que le décret passerait et qu'il n'était pas question de modifier la loi de 2012.

Dans cette optique, la CFDT-VNF a fait valoir un certain nombre d'amendements.

Le 4 juillet 2014 : Le conseiller social, les représentants du ministère et de la Direction générale ont souhaité nous faire un retour sur ces amendements.

A la fin de la réunion, la CFDT-VNF a rappelé que l'objectif premier de ces réunions bilatérales n'était pas exclusivement réservé aux discussions sur le projet de décret. Nous avons insisté sur le sentiment du personnel échaudé par les promesses non tenues quant à la mise en place de cet EPA et ses tristes conséquences, à savoir :

- là où la relance de la voie d'eau avait été annoncée, nous subissons des réductions d'effectifs permanentes et des

baisses de moyens ;

- là où la garantie de maintenir les droits de tout le personnel et leur représentativité, ces droits sont attaqués par le passage en force d'un décret CTU ;
- là où on nous annonçait une avancée positive pour le personnel avec la mise en place de l'EPA, il subit de multiples réorganisations, sans en tirer de contrepartie si ce n'est le maintien du gel des salaires ;



- là où le DG annonçait la réorganisation de la Direction générale et un audit sur la DRHM avec des conclusions publiques pour fin juin, afin de permettre un dialogue social de qualité, nous n'avons aucun changement ! L'audit RH n'a pas commencé, un directeur adjoint des RH a démissionné et un autre quitte ses fonctions début septembre : la DRHM elle-même n'est plus positionnée sur aucun sujet relevant du dialogue social ;
- là où on laisse croire à la volonté de sortir du boycott des instances, le Directeur général convoque l'ensemble des OS le 3 juillet sans apporter de réponse complémentaire permettant la sortie de crise.

Devant ce constat, la seule réaction du conseiller « social » fût de déclarer qu'il trouvait notre résumé de la situation inacceptable ! Celui-ci a préféré dans ces conditions, mettre fin à la réunion en nous rappelant que toutes ses équipes

étaient mobilisées sur le projet de décret CTU. A notre départ, il a également tenté de nous annoncer une réunion fin juillet sur les logements de service.



Epilogue Tout flatteur vit aux dépens de celui qui l'écoute

Si nous savons nous mettre autour d'une table, être force de propositions et assumer nos choix, nous ne sommes pas des « bénis oui-oui » prêts à vendre notre âme pour une posture électorale ou quelques laissez-passer au ministère ! Nous exigeons de réelles réponses et nous ne nous laissons pas endormir par des postures et des discours vides de sens. Votre équipe CFDT-VNF n'entend pas être l'oreille complaisante des flatteries du ministère.

Nous ne doutons pas que les premières scènes de ce « mauvais Vaudeville » aient du mal à vous tenir en haleine. Toutefois, votre équipe CFDT-VNF ne s'est pas engagée à vos côtés pour baisser les bras. Même si le scénario est souvent décevant nous restons mobilisés afin de pouvoir vous proposer un Acte III plus palpitant avec un dénouement plus heureux. Nous ne faisons pas de miracle et nous ne sommes malheureusement pas dotés de « supers pouvoirs ». Toutefois, nous avons la volonté d'une justice

sociale, chevillée au corps, pour défendre les intérêts de l'ensemble des agents de la voie d'eau.

